

satisfaction de la manière dont vous avez conçu et exécuté les réjouissances de la Fête du 18 Brumaire. En vous confiant la direction de cette fête, j'étais persuadé d'avance que l'exécution en répondrait à l'idée avantageuse que j'avais de votre goût et de vos talents. Le public l'a vue avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. J'en ai été infiniment satisfait moi-même, et je vous prie d'accepter une somme de deux cents francs, non point comme un salaire dû aux travaux d'un artiste aussi distingué que vous, mais comme une juste indemnité de la perte de tems que cette circonstance vous a occasionnée.

Je vous salue affectueusement.

NAJAC.

*(De la main du préfet lui-même).*

Ne vous attachés point à la somme ; elle est modique, mais voyez seulement l'intention. Votre temps eût pu être employé peut-être plus utilement pour vos intérêts, mais non d'une manière plus agréable pour vos concitoyens et pour la chose publique même.

Je suis persuadé que vous trouverez en cela le véritable dédommagement des peines que vous avez prises et dont je suis personnellement reconnoissant.

NAJAC.

---